

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

DeLaval Sand Yellow/Yellowbrown/Bluegrey

Conformément à la directive CE n °. 1907/2006 (n ° 830/2015)

Date de préparation 28-nov.-2014 Date de révision : Numéro de révision: 0.2

19-févr.-2019

IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit DeLaval Sand Yellow/Yellowbrown/Bluegrey

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Couche de finition

Utilisations déconseillées Réservé aux utilisateurs professionnels.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Contacter le fabricant Fournisseur

c/o DeLaval International AB France: DeLaval snc PO BOX 39 Omega Parc Bat. 5

3 Bd Jean Moulin - CS40504 147 21 Tumba

Sweden 78997 Elancourt

Tel + 46 08-530 66 000 France

Email MSDS.EU@delaval.com Tel: (1) 3081 8002

Belgique/Luxembourg:

DeLaval N.V.

Industriepark-Drongen 10

9031 Gent Belgium

Tel. +32 9 280 91 21

Suisse: DeLaval AG Munchrutistrasse 2 6210 Sursee Switzerland Tel (41) 926 6611

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence

France:

(33) 1 4005 4848

Belgique:

Antipoison Center - Tel - +32 (0) 70 245 245

Luxembourg: +352 8002 5500

Suisse:

(41) 44 251 51 51 (short number 145)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

DeLaval Sand Yellow/Yellowbrown/Bluegrey

Date de révision: 19-févr.-2019

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le réglement (CE) n° 1272/2008

Pour le texte complet des phrases H mentionnées dans cet article, se référer à la section 16

Non dangereux.

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage conformément le réglement (CE) n° 1272/2008

Non dangereux

Conseils de prudence Aucun(e)

2.3. Autres dangers

< 1% fine fraction of crystalline silica (STOT RE1)

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1. Substances

Sans objet

3.2. Mélange

Nature chimique de la préparation.

Nom chimique	N° CE	Numéro CAS	% massique	Classification CLP	Numéro d'enregistrement REACH
Silice cristalline	238-878-4	14808-60-7	90 - 100	-	Exempted (Annex V.7)
Pigments		-	<= 5	-	Aucune donnée disponible
Polyurethan-based coating, fully cured (hardener + resin)		-	<= 3	-	Aucune donnée disponible

Pour le texte complet des phrases H mentionnées dans cet article, se référer à la section 16

Notes

Contient < 1% fine fraction of crystalline silica (STOT RE1)

4. PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours.

Contact oculaire Rincer abondamment avec de l'eau. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin.

Contact avec la peau II n'est pas nécessaire de consulter immédiatement un médecin.

Ingestion Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

Inhalation Amener la victime à l'air libre.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Effets aigus D'après notre expérience et les informations qui nous sont accessibles, le produit n'a aucun

effet nocif lorsqu'il est utilisé et manipulé de la façon indiquée.

Effets retardés Aucun(e) connu(e).
Effets d'une surexposition Aucun(e) connu(e).

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Notes au médecin Traiter les symptômes.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

FS2042

Date de révision : 19-févr.-2019

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Prendre des mesures d'extinction adaptées aux conditions

locales et à l'environnement avoisinant

Moyens d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de

sécurité

Aucun(e).

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques dus au produit chimique En cas d'incendie, les substances suivantes peuvent être

dégagées. Isocyanates.

5.3. Conseils aux pompiers

Équipements de protection et précautions pour les pompiers Utiliser un équipement de protection individuelle.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Éviter la formation de poussière dans les endroits clos. Le port d'un appareil respiratoire est

requis en cas d'exposition aux poussières.

Autres informations Voir Section 12 pour plus d'informations

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Pas de précautions spéciales pour l'environnement requises.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Éviter la formation de poussières. Nettoyer rapidement en balayant ou en aspirant. Utiliser un aspirateur adéquat.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir Section 12 pour plus d'informations

Équipement de protection individuel, voir section 8

SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipulation Éviter la formation de poussières. Mettre en place une ventilation adaptée. En cas de

ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

Remarques générales en matière

d'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

Sortii da ilea de travaii.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stockage Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Protéger de tout dommage physique.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Scénario d'exposition Sans objet Autres recommandations Sans objet

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

Nom chimique	UE	Royaume-Uni	France	Espagne	Allemagne
Silice cristalline 14808-60-7			TWA: 0.1 mg/m ³	TWA: 0.05 mg/m ³	Skin
Nom chimique	Italie	Portugal	Pays-Bas	Finlande	Danemark
Silice cristalline		TWA: 0.025 mg/m ³	TWA: 0.075 mg/m ³	TWA: 0.05 mg/m ³	TWA: 0.3 mg/m ³
14808-60-7					TWA: 0.1 mg/m ³
Nom chimique	Autriche	Suisse	Pologne	Norvège	Irlande

Silice cristalline 14808-60-7	TWA: 0.15 mg/m ³	TWA: 0.15 mg/m ³	TWA: 2 mg/m ³ TWA: 0.3 mg/m ³ TWA: 4.0 mg/m ³ TWA: 1.0 mg/m ³	TWA: 0.3 mg/m ³ TWA: 0.1 mg/m ³	TWA: 0.1 mg/m ³
Nom chimique	Suède	Bulgary	Estonie	Hongrie	Croatie
Silice cristalline	LLV: 0.1 mg/m ³				
14808-60-7					

Niveau dérivé sans effet (DNEL) Aucune information disponible Concentration prévisible sans effet (PNEC) Aucune information disponible

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques Éviter la formation de poussières. Mettre en place une ventilation

adéquate, en particulier dans les zones confinées. Utiliser uniquement avec une ventilation adéquate pour maintenir les expositions en dessous des limites d'exposition recommandées.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux lunettes de sécurité avec protections latérales. EN 166.

Protection de la peau Porter des gants/des vêtements de protection.

Protection des mains Gants de protection. (EN 374). Les crèmes de protection peuvent

aider à protéger les zones exposées de la peau

En cas de concentrations supérieures aux limites d'exposition, Protection respiratoire

> les travailleurs doivent utiliser les respirateurs homologués correspondants. Le port d'un appareil respiratoire est requis en

cas d'exposition aux poussières. (EN 149). FP2-FP3

(EN143:2000).

Contrôles d'exposition liés à la protection de

Éviter la formation de poussières. Éviter le rejet dans l'environnement l'environnement.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Solide, granulé État physique Aspect Jaune, Marron, gris

Odeur Inodore

Seuil olfactif Aucune information disponible

Propriété <u>Valeurs</u>

6 - 7 (100 g/l - 20°C) > 1600 °C На

Point/intervalle de fusion Point/intervalle d'ébullition Sans objet

Le produit n'est pas inflammable Point d'éclair

Taux d'évaporation Sans objet Pression de vapeur Sans objet Densité de vapeur Sans objet 2.6 g/cm³ Densité relative

Hvdrosolubilité Negligible under normal conditions

Solubilité dans d'autres solvants Acide fluorhydrique

Coefficient de partage : n-octanol/eau Sans objet

Aucune donnée disponible Température d'auto-inflammabilité Température de décomposition Aucune donnée disponible Viscosité Aucune donnée disponible

Propriétés explosives N'est pas un explosif

Propriétés comburantes

9.2. Autres informations

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

N°

10.1. Réactivité

FS2042

Date de révision : 19-févr.-2019

Aucun(e) connu(e).

10.2. Stabilité chimique

Stabilité Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses aucun dans les conditions normales d'utilisation.

10.4. Conditions à éviter

Tenir hors de portée des enfants.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Pas de matières à signaler spécialement

10.6. Produits de décomposition dangereux

aucun dans les conditions normales d'utilisation.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

InhalationAucun effet important ou danger critique.Contact oculaireAucun effet important ou danger critique.Contact avec la peauAucun effet important ou danger critique.IngestionAucun effet important ou danger critique.

IrritationAucune information disponible.CorrosivitéAucune information disponible.SensibilisationAucune information disponible.

Effets mutagènes Ne contient pas de composé listé comme mutagène.

Effets cancerogènes Aucun(e) connu(e).
Effets sur la reproduction Aucun(e) connu(e)
Effets sur le développement Aucun(e) connu(e)

STOT - exposition unique
STOT - exposition répétée
Danger par aspiration

Aucune information disponible
Aucune information disponible
Aucune information disponible

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1. Toxicité

Effets d'écotoxicité Aucun effet important ou danger critique.

12.2. Persistance et dégradabilité

Ne concerne pas le produit proprement dit

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Ne concerne pas le produit proprement dit

12.4. Mobilité dans le sol

Negligible under normal conditions

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Sans objet

12.6. Autres effets néfastes

Aucun(e) connu(e).

Date de révision: 19-févr.-2019

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus / produits non Éliminer conformément aux réglementations locales

utilisés

Éliminer conformément aux réglementations locales. Emballages contaminés

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

IMDG/IMO

14.1 N° ONU Non réglementé 14.2 Nom d'expédition Non réglementé 14.3 Classe de danger Non réglementé Non réglementé 14.4 Groupe d'emballage 14.5 Danger pour l'environnement Aucun(e) 14.6 Dispositions spéciales Aucun(e)

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la Aucune information disponible

convention MARPOL et au recueil IBC

ADR/RID

14.1 N° ONU Non réglementé 14.2 Nom d'expédition Non réglementé 14.3 Classe de danger Non réalementé Non réglementé 14.4 Groupe d'emballage 14.5 Danger pour l'environnement Aucun(e) Aucun(e)

14.6 Dispositions spéciales

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la Aucune information disponible

convention MARPOL et au recueil IBC

IATA/ICAO

14.1 N° ONU Non réglementé Non réglementé 14.2 Nom d'expédition 14.3 Classe de danger Non réglementé 14.4 Groupe d'emballage Non réglementé 14.5 Danger pour l'environnement Aucun(e) 14.6 Dispositions spéciales Aucun(e)

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la Aucune information disponible

convention MARPOL et au recueil IBC

15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Classification allemande WGK Non dangereux

EU Legislations

Reg.1907/2006-REACH

Reg. 830/2015 That modify REACH

Reg.1272/2008 On classification, packaging and labeling of dangerous substances and preparations

Dir. 2000/39/CE

Inventaires internationaux

EINECS/ELINCS All components are listed or exempted

Date de révision: 19-févr.-2019 **DeLaval Sand** FS2042 Yellow/Yellowbrown/Bluegrey

Légende

EINECS/ELINCS - European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances/EU List of Notified Chemical Substances

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée disponible

16. AUTRES INFORMATIONS

Principales références de la littérature et sources de données

www.ChemADVISOR.com/

28-nov.-2014 Date de préparation

Date de révision : 19-févr.-2019

Numéro de révision: 0.2

Remarque sur la révision:

Motif de la révision Update Section: 2, 3, 9

Training: Workers must be informed of the presence of crystalline silica and trained in the proper use and handling of this product as required under applicable regulations. Prolonged and/or massive exposure to respirable crystalline silica-containing dust may cause silicosis, a nodular pulmonary fibrosis caused by deposition in the lungs of fine respirable particles of crystalline silica.

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte

Fin de la Fiche de données de sécurité